



PACTE, HSE, IMP: QUAND LES « À-CÔTÉS » DU SALAIRE DISPARAISSENT ...

Pacte, HSE, IMP... Quand les « à-côtés » du salaire disparaissent, que reste-t-il ?

LA LUTTE POUR LES SALAIRES !



Cette rentrée a été marquée par **la division par deux** du nombre de PACTES disponibles, et l'effondrement du nombre d'HSE et IMP

La CGT ne les pleure pas : **nous avons combattu** tous ces dispositifs qui ont servi à faire croire qu'on pouvait gagner plus en travaillant plus, sans augmenter les salaires.

Nous avons expliqué dès leur mise en place qu'on irait vers leur disparition. Ce fut rapide.

Nous les avons dénoncés aussi tant ils ont pour fonction de nous diviser, de jouer la **concurrence** entre collègues, d'**individualiser** les carrières et les salaires.

Le bluff des précédents ministres sur la revalorisation du métier d'enseignant a fait long feu. Maintenant, c'est place à l'**austérité**.

Avec 60 milliards d'économies sur le budget, pour satisfaire la finance par le remboursement de la dette, les conséquences sont évidentes : il n'y aura **ni embauche** à hauteur des besoins, **ni augmentation** des salaires ne serait-ce que pour compenser ce qu'on a perdu avec l'inflation, et le remplacement progressif des titulaires par des maîtres délégués va s'amplifier.

Contre cette politique austéritaire dramatique pour la jeunesse scolarisée et pour tous les personnels de l'éducation, de droit privé et de droit public, le gouvernement Macron-Barnier soutenu par Le Pen ne nous laisse pas le choix : il s'agit bien de discuter entre nous de nos **exigences et des moyens que nous nous donnons** pour les faire entendre et les imposer.



■ Pour la CGT, pas un salaire en-dessous de 2000 euros.
Augmentation immédiate de 400 € pour toutes.

■ Syndiquons-nous massivement : nous ne pourrons compter que sur nos luttes pour les gagner.

